

	Programme Formation Préparation à l'habilitation électrique pour des travaux d'ordre non électrique Niveaux proposés : HE Manœuvres INITIALE	Réf : S.PEDA / PGM HAB ELEC HE Manœuvre Version applicable au 25.04.23
--	---	---

FORMATION A LA PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE POUR LE PERSONNEL NON ELECTRICIEN

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Niveau concerné
14 h 00	Toute personne qui réalise des opérations de manœuvre HT d'ordre électrique suivant la NF C 18510 dans l'environnement, au voisinage ou sur installation en exploitation électrique (Capacité à réaliser des manœuvres en HT dans les zones 1 et 2)	HE Manœuvre : suivre le tronc commun 1 ou 2, Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité. Reconnaître les matériels électriques du domaine de tension concerné	12	HE Manœuvre

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique
 Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
 De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
 Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
 D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Validité du titre	La validité recommandée du titre délivré est de 3 ans - La formation et le maintien de la compétence à la prévention du risque électrique relèvent de la responsabilité de l'employeur
Titres et qualités du formateur	Formateur en prévention du risque électrique et spécialisé en électricité, justifiant d'une expérience significative. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Salle équipée vidéoprotection, norme NFC 18 510 dans sa version applicable, support d'animation formateur et stagiaire pour l'enseignement théorique. Une plateforme pédagogique active, fonctionnelle représentative des matériels sur le marché
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique (30% du temps global).
Lieu de la formation	Sur un de nos centres ATSI équipés en installation pédagogique électrique ou sur votre propre site si les installations sont disponibles et conformes à la norme en vigueur.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 dans sa dernière version en vigueur

Formation théorique

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
- Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Citer les limites de l'HABILITATION HE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.).
- Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux manœuvres.
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.

	Programme Formation Préparation à l'habilitation électrique pour des travaux d'ordre non électrique Niveaux proposés : HE Manœuvres INITIALE	Réf : S.PEDA / PGM HAB ELEC HE Manœuvre Version applicable au 25.04.23
--	---	---

Formation pratique

Démonstrations pratiques et exercices ciblés suivant les indices attendus permettant de couvrir l'ensemble des savoir-faire de la NF C 18 510 en vigueur

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
Identifier les limites et les zones d'environnement.
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
Appliquer les prescriptions notamment les EPI
Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
Réaliser des interventions, et/ou manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT.

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
Réaliser des manœuvres dans le DOMAINE DE TENSION concerné.
Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE
Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échanger les informations nécessaires.
Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION.
Rendre compte de son activité.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.
Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échanger les informations nécessaires.
Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION

Tests (Evaluation des objectifs)

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

- **Une épreuve théorique** constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
- **Une épreuve pratique**, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.